

Le DG Sanogo du CHU Gabriel Touré après sa garde à vue: "Je reste toujours déterminé à travailler par amour et patriotisme et en toute transparence pour rehausser l'image du CHU Gabriel Touré".

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 29 MAI 2023

1354

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Grand débat de Mali online

Mountaga Tall, le gardien

du Temple?



Procès Ousmane Sonko : Son avocat Me Ciré Clédor Ly dénonce le complot



Bamako-Paris : Une information judiciaire ouverte sur des adoptions frauduleuses



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

28 Mai
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

29

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

708 069 Vaccinations incomplètes

3723 074 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 148

Guéris

32 329

Décès

743

dont 00 fait l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.18



P.20



/ Une /



Grand débat de Mali online : Mountaga Tall, le gardien du Temple ?

P.5

/ Brèves /



Le parti yéléma 'le changement' engage une action en justice contre amadou Albert Maiga pour diffamation et atteinte à l'honneur : Protéger la réputation et la mémoire des victimes

P.13

Mali : Le parlement allemand vote en faveur d'une dernière prolongation de la mission militaire

P.13

Kati : L'association BENKOLA apporte son soutien aux autorités de la transition

P.14

Mali : Les États-Unis imposent des sanctions au chef du groupe Wagner

P.14

/ Actualité /



Le DG Sanogo du CHU Gabriel Touré après sa garde à vue : "Je reste toujours déterminé à travailler par amour et patriotisme et en toute transparence pour rehausser l'image du CHU Gabriel Touré".

P.17

CANAL+ : Une nouvelle tombola pour les abonnés !

P.18

/ Politique /



YEREWOLO debout sur les remparts : Les forces de changement donnent carton rouge à la MINUSMA

P.20

Bamako-Paris : Une information judiciaire ouverte sur des adoptions frauduleuses

P.21

Rapport des Nations Unies sur les événements de Moura : A quel saint se vouer ?

P.22

/ Culture & société /



Le livre Addis-Abeba : Un abreuvoir !

P.24

Vie associative : L'ACPACM porté sur les fonts baptismaux pour révolutionner l'art culinaire au Mali

P.25

/ International /



Procès Ousmane Sonko : Son avocat Me Ciré Clédor Ly dénonce le complot

P.26

Génocide Rwandais : Fin de cavale pour l'ex-policier Fulgence Kayishema

P.28

Burkina Faso : Mohamed Bazoum s'inquiète du recours aux volontaires

P.29

/ Sport /



INFO FOOT : Le PSG et le Bayern remportent la Ligue 1 et la Bundesliga

P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



INPS Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités



Grand débat de Mali online Mountaga Tall, le gardien du Temple ?

Me Moutaga Tall, président de CNID FASO YIRIWA TON, avocat de son État. Il a été un grand acteur de l'avènement démocratique dans notre pays. Avec nous sur le plateau de Mali online, nous allons échanger à bâtons rompus.

Mali Online : Me Moutaga Tall, vous avez été un grand acteur de l'avènement démocratique dans notre pays en 1991. Comment se fait-il que des grands acteurs de 1991 soient passés du statut populaire au statut de ne plus avoir voix aux chapitres ?

Me Tall : Je vous trouve bien sévère. Je dois de rétablir la vérité historique car figurez-vous que 60 à 70% des Maliens n'étaient pas nés au moment de la révolution démocratique dans notre pays. Beaucoup de choses qui sont dites aujourd'hui constituent des falsifications ou une mauvaise lecture de l'histoire. Le Mouvement démocratique s'était assigné des objectifs très clairs : instaurer le pluralisme

démocratique au Mali, procéder à des élections démocratiques et mettre en place une république nouvelle. Ces points ont quasiment été réalisés avant le 8 juin 1992, date à laquelle le président proclamé a prêté serment. Certes, les élections n'ont pas été celles qui étaient souhaitées, mais le passage de témoin a pu être fait. Je ne connais pas beaucoup de Maliens qui émettent des opinions négatives sur ce qui s'est passé entre le 26 mars 1991 et le 8 juin 1992. Mais à partir de cette date, le mouvement démocratique n'était plus aux affaires.

Mali Online : Mais il y avait un des grands acteurs qui était avec vous dans les mouvements qui ont fait tomber le

régime Moussa Traoré. C'était un peu comme si Alpha Oumar Konaré ou Moutaga Tall venait au pouvoir.

Me Tall : C'était loin d'être la même chose. La preuve est que vous citez le président Konaré comme acteur du mouvement démocratique qui est proclamé président de la République, mais la principale victime a été un certain Moutaga Tall qui s'est opposé à ce qu'il voyait venir. D'abord, au moment des élections, on a vu le parti de Konaré recycler ceux que nous avons combattu quelques mois auparavant. Mais cela n'est pas le plus compliqué ; le plus compliqué a été une logique non seulement de démolition de l'État, de piétinement des libertés démocratiques, mais aussi l'instauration de pratiques telles que la corruption qui sont aujourd'hui décrites au Mali et que l'on met sur le compte du mouvement démocratique alors même qu'à partir du 8 juin 1992, celui-ci n'était plus aux affaires. Et certains hauts responsables du mouvement démocratique ont été les principales victimes de cette gestion. Mais, vous le savez très bien, à l'Assemblée nationale, dans la presse, dans les prétoires, dans la rue, nous avons refusé et dénoncé leur façon de faire.

Mali Online : On se rappelle bien que vous avez été arbitre aux élections de 1992. En tant que troisième, quel a été votre rôle ?



Me Tall : En 1992, j'ai été proclamé 3ème aux élections, mais en réalité j'étais 2ème. Et cette déclaration, je l'ai faite en 1992 au stade Omnisports de Bamako. Mais si je restais 2ème, cela allait être un risque majeur pour celui qui est premier, car il pouvait ne pas gagner. Et puisque ma victoire éventuelle pouvait gêner, on m'a mis 3ème. Et j'ai ajouté que j'ai accepté cette place pour la stabilité et pour le Mali. C'était la toute première fois que cela arrivait dans notre sous-région. Il faut s'en remémorer. Pour résumer la question, le mouvement démocratique aujourd'hui a rempli son rôle historique. Il faut comprendre qu'être membre du mouvement démocratique et représenter le mouvement démocratique dans la gestion des affaires publiques sont deux choses absolument distinctes, car au-delà des hommes, le mouvement démocratique a des valeurs et des idéaux qui ont été piétinés. Et des acteurs du mouvement s'y sont opposés, ont dit NON. Il n'y a pas une seule entité du mouvement démocratique incluant d'ailleurs l'ADEMA qui était aux affaires, où des hommes et des femmes ne se sont levés contre la façon de gérer. Ce qui explique d'ailleurs les scissions que le parti Adema aux affaires a connu. Nous avons aussi connu des scissions, mais nous n'étions pas aux affaires et je suis resté clair sur une chose.

Je réponds du CNID, je réponds de Mountaga Tall et si sur ces 32 ans, on m'apporte la preuve que sur le plan éthique, sur le plan moral et de la gestion j'ai fauté une fois, je quitte la scène politique. Parce que depuis 32 ans, je suis en première ligne soit pour contester, soit pour contribuer.

Et c'est pour cette raison que vous avez tort de dire qu'on n'a plus voix au chapitre. D'ail-

leurs, autant pour la transition en cours que pour les changements qui sont intervenus dans notre pays, vous n'êtes pas sans savoir le rôle que nous avons joué et que nous continuons de jouer pendant cette transition.

Mali online : **Même si on n'a pas mis en doute votre probité morale, on vous a reproché de faire cavalier seul. Et d'avoir le même problème que l'Adema, à savoir un parti qui a toujours eu des désertions. Est-ce à dire que vous êtes individualiste ?**

Me Tall : Le CNID est le parti qui a eu le moins de désertions et qui a eu le plus de stabilité au Mali dans la durée. Nous avons connu une crise en 1994. De cette crise est né un parti dénommé le PARENA qui nous a attaqués en justice qui lui a interdit d'utiliser le nom du CNID, son sigle et sans drapeau. Parce qu'ils étaient en faute. C'est ainsi que ce qu'on appelait les dix ont créé le PARENA. Même si j'ai du respect pour tout le monde l'histoire doit être restituée. Du PARENA sont issus tous les autres partis que l'on impute à des scissions au CNID. Du PARENA est né le BARA ; ce dont le CNID n'a rien à voir. Puis trois ou quatre autres partis que l'imagerie populaire impute à tort au CNID. Donc le CNID est resté stable et constant, en 32 années nous n'avons connu qu'une seule crise.

Mali online : **À chaque défection, on vous reprochait de faire cavalier seul, de faire main basse sur le parti, et d'avoir une position dictatoriale. Quand dites-vous ?**

Me Tall : Les militants viennent de me rendre justice. J'ai demandé, depuis 7 ans, que l'on me libère de mes charges de président du

parti. Je pense que le CNID m'a tout donné. Il était temps pour moi de remercier les militants et de faire autre chose. Mais figurez-vous que le jour où cela a été annoncé publiquement, de nombreuses personnes ont perdu connaissance, des pleurs et des supplications... Les gens ont dit qu'il n'en sera pas ainsi. Cette justice me suffit.

Mali online : **M. Mountaga Tall, jetons un regard sur les 30 années passées. Si vous devez faire un mea culpa de la gestion du mouvement démocratique, pouvez-vous nous dire ce qui s'est réellement passé ? D'autant plus qu'on vous reprochait aussi de faire la politique de la chaise vide. Et vous êtes de ceux qui ont sonné la charge contre le régime IBK. Que s'est-il passé ?**

Me Tall : La politique de la chaise vide dont vous parlez peut se concevoir de différentes façons. Pendant 25 ans, je n'ai pas accepté d'aller au gouvernement, mais pendant ces 25 ans, j'y ai envoyé plus d'une dizaine de ministres. J'ai décliné pour plusieurs raisons, parmi lesquelles j'avais été investi de la confiance de ceux de Ségou qui m'ont élu depuis plusieurs années consécutives, ce qui m'a valu pratiquement vingt ans à l'Assemblée nationale. Il n'aurait pas été heureux pour moi de dire que la charge ministérielle est plus importante et que je quitte le Parlement. Deuxièmement, il y avait des cadres valables dans le parti qui pouvaient assumer ces responsabilités ministérielles. En 2014, lorsqu'il m'a été proposé de rentrer au gouvernement, j'ai encore décliné. Mais c'est l'ancien président Ibrahim Boubacar Kéita qui m'a incité à intégrer le gouvernement pour rendre service au Mali. Dans ce cas, je suis venu avec en tête la mission de redresser l'enseignement supérieur. Ceux qui m'ont précédé avaient fait beaucoup de choses, mais il y avait encore beaucoup de grèves. Mais par la grâce de Dieu et l'aide de mes collaborateurs, j'ai fait deux ans et demi avec zéro grève. Et en fin de mission, j'ai publié mon bilan sur les réseaux sociaux afin que chacun sache ce que j'ai pu faire.

Sur ces 32 ans, il est important de noter deux ou trois points importants. La première, je ne crois pas en la responsabilité ou à la sanction collective. Chacun doit répondre de ce qu'il a fait, de ce qu'il n'a pas fait, de ce qu'il devait

faire et qu'il n'a pas fait, et de ce qu'il a fait qu'il devait pas faire. C'est ce que j'appelle le scanner politique. Que chaque responsable politique soit jugé sur cette base. Deuxièmement, vous le constaterez, pendant tout ce temps, il y a eu le refus, la dénonciation d'un certain nombre de pratiques, et la principale victime de ceux qui ont pris le relais du mouvement démocratique a été un « acteur majeur » du mouvement démocratique. Mais peut-être fallait-il accepter cela pour le Mali ?

Maintenant, en ce qui concerne le départ de l'ancien régime, nous étions arrivés à la conclusion que le Mali était en voie de disparition en tant que nation, en tant que république, en tant que démocratie. Et quel que soit les sentiments que nous avons les uns envers les autres, ces points étaient la ligne rouge à ne pas franchir. Nous nous sommes engagés dans un combat auquel peu de gens croyaient. Mais nous nous sommes engagés avec foi et détermination. Cela a conduit aux événements de 2020 et au changement de régime, et nous sommes aujourd'hui dans une transition. Mais ce combat que nous avons mené pour arriver à la transition continue aujourd'hui. Ce qui se passe principalement dans la gestion du pays est une vision partagée entre la branche civile et militaire de ceux qui ont apporté le changement.

Mali online : Me Mountaga Tall, certains pensent que les raisons pour lesquelles vous avez refusé d'aller au pouvoir pendant 23 ou 24 ans, étaient liées au fait que ceux qui vous avaient fait perdre en

1992 étaient aux affaires et que vous ne voulez pas être associé à eux. Aussi, vous avez accepté d'aller avec IBK parce qu'il n'avait pas été impliqué dans la première gestion. La deuxième question est que certains pensent que vous êtes un éternel insatisfait. Cette insatisfaction est-elle liée à la morale ou à votre personne ?

Me Tall : Vous savez, pour un responsable politique, un chef de parti, il est difficile de décliner les propositions qui m'ont été faites. Et croyez-moi, les postes proposés étaient importants. Je n'ai pas besoin de trahir des secrets et l'histoire se chargera de clarifier un certain nombre de choses. Mais quand dans un gouvernement, en dehors du chef de parti, le numéro 2 du parti est ministre d'État, numéro 2 du gouvernement avec un gros portefeuille, avec des ministères de souveraineté, avec des ministères techniques de la plus haute importance, cela veut dire que le chef de parti pouvait prétendre à plus. Et plus m'a été proposé. Mais encore une fois, j'avais un pacte moral avec les Segoviens, les Segoukas. Je ne pouvais pas rompre ce pacte moral. Deuxièmement, j'avais la conviction que ceux qui partaient au gouvernement pouvaient valablement accomplir la mission. Donc ce n'était pas la défiance que vous décrivez, sinon le parti ne serait pas entré dans le gouvernement.

Il est aussi arrivé à deux reprises que nous demandions soit à quitter le gouvernement soit à refuser les offres de rentrer dans le gouver-

nement parce que nous n'y croyions pas. D'ailleurs, la première fois que nous avons accepté de rentrer dans le gouvernement, Bamako brûlait au sens physique du terme. Il fallait beaucoup de témérité pour accepter de rentrer dans le gouvernement ce jour-là, et nous l'avons fait pour le Mali.

Mali online : Les jeunes ont pris le pouvoir à la suite d'une insurrection populaire dont vous êtes un des ténors. A plus de deux ans maintenant au pouvoir, quel bilan faites-vous de ces années de gestion de la transition ?

Me Tall : Ceux qui ont cru que la Transition allait régler tous les problèmes du Mali comme par un coup de baguette magique étaient dans une illusion. Pour ma part d'abord et celui du comité stratégique pour les messages officiels, il faut comprendre que nous n'avons jamais versé dans la démagogie pour dire que tout va se régler. Au contraire, nous savions que ça allait être très difficile parce que j'ai eu la responsabilité de conduire la plupart des délégations qui discutaient avec la CEDEAO, la MINUSMA ou d'autres amis du Mali. Et je voyais déjà les difficultés. Aujourd'hui il s'agit de gérer ces difficultés, mais en plus de l'aspect sécuritaire, il y a les aspects économiques et financiers, les questions de souveraineté, la cohésion sociale, les réformes politiques et institutionnelles, l'organisation des élections et tout cela dans un délai court.

C'est pourquoi je m'évertue à dire et à répéter ce que nous devons faire, c'est soutenir la transition afin qu'elle réussisse, aider le Mali à sortir de la transition et enfin travailler à ce que l'après transition ne conduise pas à une remise en cause des acquis de la transition donc réussir les élections de fin de transition.

C'est à cela que nous nous appliquons aujourd'hui. Ce n'est pas facile, il y a des impatiences, des difficultés structurelles, des difficultés de longue date qu'il faut gérer au jour le jour en faisant quelques fois le sapeur-pompier. Mais le Mali de nos rêves ne pouvait pas se faire en quatre années ; on pose les jalons, le soubassement, les fondations et ensuite les murs vont suivre.

Mali online : le M5 RFP, est un mouvement que beaucoup considèrent hétéro-





clite. Il y a les néophytes, les vétérans et ceux qui ne connaissent rien de la politique. Mais aujourd'hui on a deux M5 RFP, vous êtes de quel courant s'il y en a bien sûr ?

Me Tall : En 32 années de vie politique, on ne m'a jamais vu dans deux choses à la fois. Je reste droit sur une trajectoire. La constance, la cohérence, la loyauté aux idéaux sont des valeurs auxquelles je crois. Le M5 a tiré sa force de ce que beaucoup considéraient comme sa faiblesse. C'est-à-dire son caractère hétéroclite. Nous venions d'horizons politiques différents, nous avons accepté de renoncer aux couleurs que nous portions tout le monde a porté le drapeau du Mali et on s'est mis ensemble. Mais après la chute du régime, ce fût une erreur de croire que l'objectif avait été atteint, on était à mi-parcours. Pour le reste, les complications n'ont pu être surmontées malgré tous les efforts que j'ai personnellement fournis aux côtés des grands responsables pour que nous restions ensemble et unis n'ont pas porté fruit.

Je ne vais émettre aucune sentence à l'encontre de ceux qui sont partis. Mais je peux dire que, je suis resté là où j'étais et je reste ouvert à ceux qui sont partis et à tous les autres. Il faut que nous trouvions un jour, peut-être pas de façon organique, mais de façon intelligente, les moyens d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Et que les risques que nous avons pris ensemble ne soient pas vains. Dans ce cadre, vous vous rappellerez que j'ai fait mon petit séjour à la gendarmerie.

Mali online : Aujourd'hui, vous avez la primature depuis deux ans. De cette gestion du gouvernement, par vous le M5-RFP, qu'en est-il ?

Me Tall : Vous savez, au niveau de l'État, on ne peut plus gérer au nom du M5-RFP. On gère l'Etat au nom de tous les citoyens. Ce qui fait que beaucoup de nos points de vue initiaux ont pris en compte les avis des Maliens, d'autres expertises, l'avis de nos partenaires historiques pour que nous puissions avancer. Quant à savoir si ce qui se passe aujourd'hui est satisfaisant, je répondrais que beaucoup de choses ont été faites. Par ailleurs, je ne serais pas honnête ni en paix avec moi-même en disant que tous les objectifs fixés ont été atteints, mais il faut saluer l'action du gouvernement du Premier ministre Choguel Maiga sous l'autorité du Président de la Transition.

Le principal acquis de cette transition est le fait d'avoir amené les Maliens à avoir la fierté d'être Maliens, à accepter des sacrifices pour le Mali, à revendiquer un Mali souverain et indépendant. Ce sont des acquis que le Mali avait perdus depuis les premières années de l'indépendance. Cet acquis constitue donc un socle solide sur lequel on va bâtir le reste.

Mali online : Vous et moi avons parlé de la loi fondamentale de 1992 et de ses premières limites qui étaient atteintes. Aujourd'hui, on touche avec la transition avec cette loi fondamentale, quelle est votre avis ?

Me Tall : Je faisais partie des rédacteurs de la Constitution de 1992. Et pour cela certains pensent que je devais faire partie de ceux qui disent "On ne touche pas à mon bébé". Mais je considère qu'une œuvre humaine n'est jamais parfaite et que le temps apporte de nouveaux éléments à prendre en compte. Si cette Constitution en cours d'adoption avait été la négation de celle de 1992 ou avait exprimé dans son corps la volonté de jeter au rebut la

Constitution de 1992, j'aurais été parmi les premiers à dire non.

Mais pour ce qui me concerne, j'ai compris qu'au fil du temps, des besoins nouveaux sont apparus, il y a des exigences nouvelles auxquelles il faut faire face qui n'avaient pu être intégrées à l'ancienne constitution parce qu'elle était de type rigide. Les modifications se sont révélées quasi-impossibles et nous avions là l'opportunité de faire plus. C'est pour cette raison que je soutiens le OUI au référendum. Mais j'ajoute aussi que personne ne peut tout avoir dans cette constitution, y compris ses initiateurs. Donc, il faut faire le bilan et voir s'il y a une plus-value. Je considère qu'il y a des éléments aujourd'hui dans cette constitution que je cherche depuis de nombreuses années. Par exemple, quand la lutte contre la corruption est institutionnalisée, la transhumance politique interdite, l'égalité de tous les citoyens assurés devant la loi, ce sont des avancées majeures que je partage personnellement.

Mali online : Vous êtes d'une famille religieuse, la laïcité fait couler beaucoup d'encre. Êtes-vous pour ou contre l'intégration de la laïcité dans la nouvelle constitution ?

Me Tall : Dans ma vie publique, je n'ai jamais mis les questions de religion à part parce que je pense qu'elles sont importantes, car elles commandent tout dans la vie : la naissance, le baptême, le mariage, les décès, le testament... Donc, il faut éviter de faire des religieux des Maliens entièrement à part. Il faut les considérer comme des Maliens à part entière.

Et s'ils veulent accaparer le pouvoir, il faut leur dire qu'un religieux qui décide de faire la politique ne doit pas le faire dans la mosquée, sous le couvert de la religion.

Maintenant, rappelons que nous Maliens avons été colonisés par la France et que notre premier regard extérieur se pose sur la France. Lorsque le problème de la laïcité s'est posé, nos compatriotes ont regardé ce qui se passait en France. Le modèle laïc français est un modèle assumé par les Français qui rejettent les religions. La doctrine officielle est de dire, si je veux être à équidistance des religions, je dois toutes les écarter de la gestion publique.

Si c'est cela, les Maliens auront raison de dire que cela n'est pas acceptable. Mais heureusement, le modèle français n'est qu'un modèle parmi d'autres. Dont le modèle américain, turc, anglais ou encore libanais. La laïcité a des variables et pour ce qui me concerne, elle ne peut avoir qu'un seul sens. C'est intégrer et respecter toutes les religions. En aidant tous les croyants à pratiquer leur foi en étant à égale distance des religions tout en reconnaissant leurs droits respectifs.

Il faut savoir que la constitution, par nature, ne détaille pas les choses. Elle parle d'un certain nombre de choses dans les grandes lignes qui sont détaillées par la loi organique, les règlements, les décrets ou encore les arrêtés. Beaucoup de gens veulent voir dans la constitution ce qui relève de normes inférieures.

Je crois profondément en ma religion. Le Saint Coran dit de prier. Mais il ne définit pas le nombre de fois où il faut prier par jour. Cela relève des Hadiths.

Mali online : Cela suppose qu'il y a eu un problème pédagogique ?

Me Tall : Il faudrait que pendant les campagnes qui vont s'ouvrir, nous ne nous lassions pas d'expliquer un certain nombre de choses. Ce n'est pas le seul point d'ailleurs. Inch'Allah le juin prochain, je m'exprimerai sur le sujet. J'irai au-delà du CNID ainsi que tous mes compagnons politiques pour appeler toutes les composantes de la société malienne à venir discuter. J'espère qu'à la sortie de ces débats, on aura une campagne plus apaisée parce que la constitution est ce qui doit nous unir. Malgré la divergence des points de vue, on n'acceptera jamais que la constitution divise le Mali et les Maliens. Et si d'autres refusent d'y adhérer que par la pratique, la persuasion pendant la campagne, qu'ils soient plus dans l'opposition, mais il y a des gens sceptiques qui attendent de voir. Et pour ça, il faut les respecter et les écouter.

Mali online : Aujourd'hui, nous avons un pays qui a retrouvé sa souveraineté. Mais c'est au risque, comme le disent certains, d'un isolement politique à l'international. En tant qu'homme politique, en tant que citoyen et avocat, quel regard portez-vous sur ce thème bien précis ?

Me Tall : Je ne rentre pas dans le débat sur l'isolement ou non du Mali. Cela n'a pas de portée pour moi. Par contre, je dis que nous avons réussi à avoir un socle très fort sur lequel il faut bâtir tout le reste.

La première chose, c'est de permettre au Mali de reprendre toute sa place dans le concert des nations, que nous revenions travailler avec nos voisins, avec l'Afrique, le tiers monde et le monde de façon générale. Nous avons défini des règles très précises et il faut les respecter. Il faut respecter nos dirigeants, notre souveraineté, nos intérêts de pays. Tous ceux qui accepteront ces points seront pour moi les bienvenus. Parce certains ont pensé que nous étions tombés tellement bas qu'on pouvait nous piétiner et nous avons été obligés de rappeler des règles qui, en temps normal, vont de soi. Donc c'est sur cette base de respect que nous allons prendre notre place sur la scène internationale. Toute chose qui va nous permettre de donner plus de vigueur à notre économie. Notre économie plus forte permet de prendre en charge de façon plus optimale nos questions de sécurité parce que cela se finance. Et cela nous permettra de prendre en charge la demande sociale qui est extrêmement forte. Au-delà des réformes politiques et institutionnelles, cela nous permettra aussi de les déployer sur le terrain et de les réaliser et de faire nos élections avec nos ressources propres, ce qui est un gage de souveraineté.

Mali online : Quand on a aujourd'hui un statut de doyen politique et qu'il y a une refondation en route, êtes-vous prêt à remettre le flambeau à une nouvelle génération ?

Me Tall : je ne suis pas qu'un homme politique. Je suis avant tout un chef de famille, un avocat et un homme politique. En tant qu'avocat, j'ai pu former ceux qui comptent parmi les plus grands avocats du Mali. L'homme politique, le CNID est le seul parti politique au Mali à avoir fait élire sur 5 législatures les deux plus jeunes députés du Mali et les deux plus jeunes maires du Mali. Et dans la gestion gouvernementale, le plus jeune chef de cabinet au Mali. Ce sont des gages que l'on donne pour ne pas rester dans le verbe.

Je crois d'autant plus en la jeunesse que quand on m'élisait président du CNID- Association, j'avais 33 ans. Il y avait Maître Demba



Diallo, sommité au Mali, qui avait l'âge de mon père mais c'est le jeune que les autres ont choisi. Je ne peux donc pas ne pas croire en la jeunesse. J'ai aussi été le plus jeune candidat à l'élection présidentielle dans l'histoire du Mali démocratique. Et je ne peux qu'encourager la jeunesse. Il ne s'agit pas de dire "attendez votre tour". Aujourd'hui déjà, on doit être ensemble. La jeunesse doit prendre conscience de l'engagement politique et patriotique. On peut ne pas militer dans un parti mais on ne peut ne pas militer pour son pays dans la structure de son choix.

Vous savez, depuis 1968 au Mali, je ne connais pas un gouvernement où les militaires, les partis politiques, la société civile et la jeunesse n'ont pas été ensemble. Pour boucler sur la jeunesse, il faut savoir que de l'indépendance à nos jours, le seul président élu en âge avancé était IBK. Modibo Keita, Moussa Traoré, Alpha Oumar Konaré, Amadou Toumani Touré étaient jeunes quand ils arrivaient aux affaires. Pour dire que les jeunes ont géré ce pays. On ne peut pas leur dénier le droit de le faire. Ce n'est pas « Otes-toi que je m'y mette » on doit juste les encourager à travailler pour cela.

Pour finir, je dirais que notre pays traverse un moment très difficile. Personne ne viendra construire notre pays à notre place, tout va dépendre des hommes et des femmes, des Maliens eux-mêmes qui doivent prendre en charge leur destin. Et je suis sûr d'une chose, si les Maliens décident ensemble de scruter l'horizon, regarder l'avenir et de conjuguer nos efforts dans la diversité, nous pourrions déplacer des montagnes.

Enfin, je souhaite que la campagne référendaire soit apaisée. Et un bon hivernage.

Interview Transcrite par Siguéta Salimata Dembélé

■ Faty Tarawélé



Je me réjouis qu'il soit malien et encore plus heureuse de savoir qu'il est originaire de Nioro du Sahel



■ L'islam ma religion . Jusqu'à la mort Inshallah

Mamadou Madani Daffé un imâm malien (mosquée de Toulouse) qui est aussi Docteur d'état en biochimie, directeur de recherches au CNRS et a dirigé plus de 14 thèses scientifiques (1). Ses sermons sont généralement très bien appréciés des fidèles et même de non-musulmans. Certaines de ses vidéos témoignent d'une modestie exemplaire et d'une sagesse qui peut profiter à beaucoup de monde.



■ Ben Ibrahim

Aucune plainte ne peut effacer un fait historique koro Nouhoum Sarr. La plainte de yelemma contre son collègue du CNT



■ Ambassade des Etats-Unis au Mali

Aujourd'hui, dans #YALIMali, nous vous présentons Koundé, une entrepreneure dynamique dans le domaine de la restauration. Passionnée par l'entrepreneuriat, Koundé a créé sa page Facebook Koundé vision, promouvant ses



plats variés, modernes et traditionnels, et a fondé son propre fast-food en 2021.

Son rêve ? Étendre son entreprise à travers le Mali, offrir un service de livraison et embaucher des jeunes pour réduire le chômage. Koundé va enrichir ses compétences en gestion d'entreprise à l'Université du Texas à Austin et à Cincinnati, Ohio, dans le cadre de son stage de développement professionnel. #USAMaliToujoursEnsemble USA



■ Sambou Sissoko

Un Président monarque est un danger pour la sécurité et la stabilité de ce pays.



■ Yehia Tandina

Tombouctou- Bamako : Acte de reconnaissance. Remerciements

La famille et les proches de feu Mme Baby Maïmouna Touré mère de notre frère, ami, promotionnel et collègue Salaha Baby, ont été profondément émus par vos témoignages ,vos soutiens et vos gestes de compassion. Nous vous en sommes très reconnaissants. Q'uallah Soubhana Watala l'accueille en son saint paradis.



■ Ministère de l'Économie et des Finances

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Le Ministère de l'Économie et des Finances s'est as-



socié à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international pour soutenir les PME et les entreprises en leur fournissant une aide financière pour les aider à se remettre de la crise économique mondiale actuelle. Les personnes et entreprises intéressées ayant besoin de ce programme de financement sont invitées à en savoir plus et à postuler en ligne ici > <https://bit.ly/3Wx0Kyk>



■ Primature du Mali

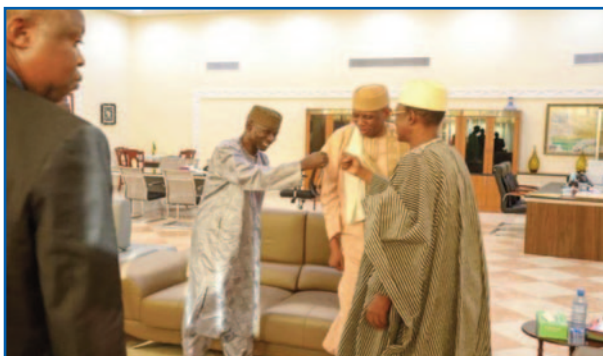


Primature : Le Premier ministre reçoit les familles fondatrices.

Conduite par le patriarche Dramane Niaré, les familles fondatrices sont venues remercier les autorités de la Transition pour les efforts consentis suite au rappel à Dieu il y a de cela quelques jours, de leur doyen. Par ailleurs, elles sollicitent être impliquées dans la vulgarisation du projet de Constitution. Nous entendons être au devant de la scène afin que le 18 juin jour du referendum soit une journée de fête.

Une démarche saluée à sa juste valeur par Le Premier ministre. Choguel Kokalla Maïga. Les Autorités de la Transition ont une pleine conscience du rôle et de la place des légitimités dans le processus de la Refondation a souligné le Chef du gouvernement.

CCRP/Primature



PRIMATURE: Les légitimités et élus de Tombouctou reçus.

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a reçu ce Mercredi 24 Mai 2023 les légitimités et élus de Tombouctou. Les représentants des 22 communes de la région sont venus réaffirmer leur soutien à la Transition, leur adhésion aux forces du changement pour la Re-

fondation et leur engagement à s'impliquer dans le processus du referendum en cours. Les leaders de Tombouctou projettent déjà une mobilisation le 3 juin pour la réussite du referendum prévu pour le 18 juin prochain. Le Premier ministre a félicité les leaders de la cité des 333 saints pour leur engagement pour la réussite du referendum et pour la Paix au Mali. D'ailleurs le Premier ministre n'a pas manqué de souligner que cette communauté hier comme aujourd'hui a toujours été pour la Paix. Nous sommes fiers de vous a souligné Choguel Kokalla Maïga. Merci pour la démarche, merci pour votre engagement a conclu le Chef du gouvernement avant de rassurer ses hôtes de l'accompagnement des plus hautes autorités de la Transition à toutes les communautés résilientes tant sur le plan sécuritaire que sur le plan alimentaire. Pour les autorités de la Transition a ajouté le Chef du gouvernement, les questions alimentaires sont considérées comme une question de sécurité nationale.

CCRP/Primature



■ Moussa AG Acharatoumane



#Daesh: le monstre en marche au #Sahel, de #Borno - #Sokoto (#Nigeria) en passant par #Tahoua - #Tillabéri au (#Niger), #Menaka - #Gao au (#Mali) et le #Burkina, ils prélèvent l'impôt villages & hameaux, contrôlent les axes, les marchés et l'économie.



■ Forces Armées Maliennes



Kati : L'association Benkola apporte son soutien aux autorités de la Transition. L'association Benkola de Kati Médine a organisé, le

samedi 27 mai 2023, une manifestation de soutien aux actions des autorités de la Transition et de sensibilisation pour une présence massive des populations aux urnes le 18 juin prochain.

C'était en présence des autorités militaires, civiles et des représentants des organisations de la Société civile.

L'entonnement de l'hymne national par la fanfare, la lecture et l'explication du projet de Constitution et des prestations d'artistes ont été les temps forts de la cérémonie.

Dans son intervention, la marraine de l'association, l'honorable Adam SIDIBE, a salué le courage et la détermination des membres de son organisation dans la construction de notre pays. Elle a, par ailleurs, invité les populations à l'union et à l'entente pour la réussite de la Transition.



Wassim Nasr



#Mali #JNIM #AQMI accuse l'armée malienne & #Wagner « 2 hélicos & 5 véhicules sur barge » de commettre une tuerie 2 localités à proximité de #Mopti « 4 tués & 10 capturés à Nantaka [...] biens et vivres pillés [...] aucun moudjahid n'était sur les lieux »



Dr. Koïta Djibril (mali kanu)



Professeur Oumarou Adamou du Niger « Ceux qui ont des problèmes dans leur armées vivent quotidiennement de coups d'état et masquent leurs

échecs derrière un rideau populiste. Au Niger, il y a un président élu ! Au Burkina il y a des usurpateurs,

Kanfari Sonni Anass Maiga



La salle de conférence du Gouvernorat de #Gao où une délégation #ministérielle rencontre les populations pour la vulgarisation du projet de constitution a été envahie par des manifestants à l'initiative de la Société civile avec des messages à faire passer au gouvernement.



Gouvernement du Mali



Dans le cadre la deuxième étape de la session de vulgarisation du projet de constitution, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et sa délégation ont été accueillis, le 27 mai 2023 à Bata, capitale économique de la Guinée équatoriale, par le Délégué du Gouvernement, le Consul honoraire du Mali ainsi que ses Collègues du Burkina et du Sénégal et les leaders communautaires maliens.

Prenant la parole devant ses compatriotes venus nombreux à cet effet, le Ministre DIOP a rappelé le contexte de l'élaboration du projet de constitution par les Maliens et exprimé la volonté affichée de Son Excellence Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, à favoriser une meilleure appropriation de cette loi fondamentale par tous les Maliens, y compris ceux résidant à l'étranger en vue de faire un vote utile le 18 juin 2023.

Dans la même dynamique, l'expert Jermie COULIBALY a présenté le contenu du projet de Constitution, tout en mettant un accent particulier sur ses innovations. Il a ensuite répondu aux questions des participants, notamment relatives à la laïcité, aux langues officielles et de travail.

Au terme des échanges fraternels et directs, le Ministre DIOP a salué la grande mobilisation patriotique de ses concitoyens et leur soutien à la transition avant de les inviter à maintenir le même engagement pour la réussite du processus irréversible du retour à un ordre constitutionnel apaisé et sécurisé engagé par les Autorités maliennes. Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.

Le parti yéléma ‘le changement’ engage une action en justice contre Amadou Albert Maiga pour diffamation et atteinte à l’honneur : Protéger la réputation et la mémoire des victimes



Le parti yéléma “le changement” a récemment déposé une plainte avec constitution de partie civile contre m. Amadou Albert Maiga, membre du CNT, suite à des déclarations diffamatoires proférées lors d’une émission télévisée. Lors de l’émission “regards croisés sur renouveau tv” du samedi 13 mai 2023, m. Amadou Albert Maiga a et de manière éhontée accusé le parti yéléma d’avoir “tué les gens” lors des événements malheureux survenus suite à la visite du premier ministre du mali le 17 mai 2014.

Bamada.net- Le parti YELEMA “le Changement” condamne fermement les propos lâches, mensongers, blessants et dénués de toute forme de preuve énoncés par M. . Depuis sa création, le parti YELEMA a toujours défendu et respecté le débat contradictoire, la liberté d’expression et les principes d’une démocratie saine et . Cependant, il ne saurait tolérer que son honneur et sa réputation soient attaqués de la sorte.

Les propos de M. Amadou Albert Maiga sont une et une insulte envers la mémoire des personnes décédées lors de ces événements , ainsi qu’envers toutes les victimes de lâches . En assimilant le parti YELEMA à un meurtrier, M. Amadou Albert Maiga donne un véritable permis de tuer en dehors des limites de la légitime défense, de la nécessité actuelle ou du commandement de la loi.

Le parti YELEMA “le Changement” tient à que le meurtre ou l’assassinat ne relève pas de la psychologie, mais des faits matériellement définis par le droit pénal. Accuser le parti de tels actes sans preuve est non seulement irresponsable, mais également diffamatoire. Le meilleur moyen de contrer de telles diffamations est de faire valoir la .

En outre, le parti YELEMA “le ” réaffirme son attachement indéfectible à la souveraineté du Mali et à l’intégrité de son territoire. Il est que sur chaque centimètre de ce territoire, le Premier ou toute autre personne, agissant au nom du pays et sur ordre du Président de la République démocratiquement élu, puisse se rendre en toute sécurité.

Le parti YELEMA “le Changement” compte sur les compétentes pour mener une enquête approfondie sur les accusations diffamatoires de M. Amadou Albert Maiga. Il espère justice sera rendue et que la vérité éclatera, préservant ainsi l’honneur et la du parti. Le dépôt de plainte avec constitution de partie civile témoigne de la du parti YELEMA à dé-

Mali : Le parlement allemand vote en faveur d’une dernière prolongation de la mission militaire



Les troupes allemandes se retireront progressivement de ce pays d’afrique de l’ouest à l’horizon fin mai 2024.

Les élus allemands ont voté ce vendredi en faveur d’une dernière prolongation d’une année du déploiement militaire de la Bundeswehr au Mali.

Au total, 375 députés allemands, pour la plupart issus du gouvernement de coalition libéral de gauche du chancelier Olaf Scholz, ont voté en faveur de la mission, alors que 263 élus ont voté contre et une abstention.

La mission militaire a été prolongée pour une dernière fois et les troupes allemandes se retireront progressivement du pays d’Afrique de l’Ouest au 31 mai 2024.

La principale opposition chrétienne-démocrate (CDU/CSU), qui a appelé au retrait des troupes à une date plus proche, a voté contre la motion du gouvernement.

Le gouvernement de coalition de Scholz a insisté pour que les troupes allemandes restent plus longtemps pour permettre à l’ONU de faire les ajustements nécessaires et de soutenir le processus de transition politique dans le pays.

L’approbation du Parlement permettra au gouvernement de déployer jusqu’à 1 400 soldats dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Les forces armées allemandes ont subi de graves problèmes au Mali, au cours des deux derniers mois, à cause des tensions politiques entre Berlin et les dirigeants militaires du Mali.

* Traduit de l’Anglais par Mounir Bennour.

Source : AA

fendre son intégrité et à protéger la mémoire des personnes décédées, ainsi que tous ceux qui ont été victimes de crimes injustes et odieux.

MLS/ Source : Bamada.net

Kati : L'association BENKOLA apporte son soutien aux autorités de la transition



L'association BENKOLA de Kati Médine a organisé, le samedi 27 mai 2023, une manifestation de soutien aux actions des autorités de la transition et de sensibilisation pour une présence massive des populations aux urnes le 18 juin prochain.

C'était en présence des autorités militaires, civiles et des représentants des organisations de la Société civile.

L'entonnement de l'hymne national par la fanfare, la lecture et l'explication du projet de Constitution et des prestations d'artistes ont été les temps forts de la cérémonie.

Dans son intervention, la marraine de l'association, l'honorable Adam SIDIBE, a salué le courage et la détermination des membres de son organisation dans la construction de notre pays. Elle a, par ailleurs, invité les populations à l'union et à l'entente pour la réussite de la Transition. Occasion pour le président du Conseil de Cercle de Kati, Mamadou TRAORE d'exprimer toute sa fierté pour les actions menées par cette association. « Face à cette période difficile que traverse notre pays, nous devons nous unir, main dans la main, et rester derrière les plus hautes autorités », a-t-il déclaré.

La présidente de l'Association Benkola, TOGOLA Djénèba KONE, a, pour ce qui la concerne, affirmé que l'objectif de son association est d'œuvrer pour l'autonomisation des femmes et les a exhortés à s'investir pour l'édifice national. Elle a enfin invité les maliens à un oui massif lors du referendum du projet de Constitution.

Le maire de la Commune urbaine de Kati, Elhadj Yoro OUOLOGEME a, pour sa part, exprimé sa gratitude aux autorités de la Transition, aux Forces de Défense et de Sécurité pour tous les efforts déployés dans la lutte contre le terrorisme. Il a exhorté les membres de l'association Benkola à rester unis pour la paix et la cohésion sociale.

Le premier Conseiller du Chef de village de Kati Médine, parrain de l'association a salué cette initiative visant à apporter sa pierre à l'édifice de la Patrie. Il s'est dit disponible à s'investir aux côtés de l'association pour d'autres initiatives de construction citoyenne et de développement. L'association Benkola de Kati est un regroupement des femmes visant à créer des activités génératrices de revenus pour l'autonomisation des femmes dans le développement de notre pays.

Mali : Les États-Unis imposent des sanctions au chef du groupe Wagner



Les États-Unis ont imposé jeudi des sanctions au chef du groupe Wagner au Mali, accusant l'armée privée russe de tenter de dissimuler ses efforts pour acquérir du matériel militaire destiné à l'Ukraine et de passer par le Mali et d'autres pays.

Dans un communiqué, le département du Trésor américain a également accusé Ivan Aleksandrovitch Maslow, qu'il décrit comme le chef des unités paramilitaires de Wagner et son principal administrateur basé au Mali, de travailler en étroite coordination avec des responsables du gouvernement malien pour mener à bien le déploiement du groupe au Mali.

"Les sanctions du Trésor contre le plus haut représentant du groupe Wagner au Mali identifient et disruptif un agent clé soutenant les activités mondiales du groupe", a déclaré le sous-secrétaire au terrorisme et au renseignement financier du Trésor, Brian Nelson, dans un communiqué.

Cette mesure intervient après que Matthew Miller, porte-parole du département d'État, a déclaré lundi qu'il existait des indications selon lesquelles Wagner avait tenté d'acheter des systèmes militaires à des fournisseurs étrangers et d'acheminer ces armes via le Mali.

Maria Zakharova, porte-parole du ministère russe des affaires étrangères, a qualifié mercredi les allégations américaines de "canular" lors d'une conférence de presse et a exhorté Washington à examiner les effets de ses propres exportations militaires.

Source : zonebourse

L'organisation, au-delà de sa vocation de former les femmes dans les activités leur permettant de contribuer à l'épanouissement de leur foyer a, à travers cette manifestation, invité les maliens à plus de cohésion pour un vote massif pour le « oui » lors du référendum du 18 juin.

Cal Jacques DIARRA / FAMA

Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activités couvertes, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques. Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 8 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatisées. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais.
Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe

Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:
Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Ascobranche – Ecole de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE: Le client organise le voyage en avion au centre

Avant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires.
Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu sera remplacée par une activité équivalente.



Dates
Séjours 2023
Du 1^{er} au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:
2 000 000 FCFA
Frais d'inscription:
300 000 FCFA

Séjour Exceptionnel à Dakar pour les formalités de visas en Juillet 2023

MADE IN BRITAIN



City Sightseeing Dubai

Hop On - Hop Off

City Sightseeing Dubai's hop-on hop-off bus tours combine sightseeing with transportation, allowing you to plan your itinerary. These tours will allow you to experience a scenic glimpse of Dubai's diversity. Visit historical areas taking you back in time, view incredible skyscraper landscapes, experience a magical paradise along the coast and admire the beautiful Dubai Marina. Audio commentary is available in 12 languages. Routes include over 45 stops showing the most popular attractions around Dubai.



WE SHOW YOU DUBAI!
DISCOVER DUBAI FROM THE BEST VIEWPOINT

- 24 24 HR TICKET INCLUDES: Night Tour, Arabian Dhow Boat Cruise, RTA Waterbus (Abra) Ride, Dubai Museum Entry, Sheikh Saheed Al Maktoum House Entry, VIP Global Village Ticket (November-April), Al Ghana Centre Shopping Discount Card & 5 other Museums.
- 48 48 HR TICKET ADDITIONALLY INCLUDES: Dubai Aquarium and Under Water Zoo Entry & Sharjah Tour (Shuttle bus to Sharjah available)



FREE Night Tour



FREE Dhow Cruise



FREE Dubai Museum



FREE Water Taxi



FREE Sheikh's House

24/48



On-board



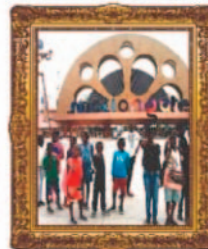
Book your City Sightseeing ticket with Emirates Holidays and enjoy a complete tour around the city.

WARABIZ TOUR



BAMAKO - DUBAI VIA DAKAR
SÉJOUR - DUBAI :
DU 05 AU 19 AOÛT 2023

Tarifs : 1 800 000 FCFA
Frais d'inscription : 300 000 FCFA



ANGLETERRE 2023

REJOIGNEZ-NOUS À
BARTON HALL

LES MEILLEURS PARCS D'ATTRACTIONS DE LONDRES



An Amazing Experience With us

13 ans D'Expériences





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?

Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.

Article 25 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 26 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

Article 27 : Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de

la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 28 : Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

Article 29 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

Article 30 : Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

Le DG Sanogo du CHU Gabriel Touré après sa garde à vue : "Je reste toujours déterminé à travailler par amour et patriotisme et en toute transparence pour rehausser l'image du CHU Gabriel Touré"

La surprise fut grande et émotionnelle, ce vendredi 26 mai 2023 au CHU Gabriel Touré de Bamako, quand il était 8h05mn, le Dr Abdoulaye Sanogo, vêtu d'un boubou blanc, franchissait le grand portail du CHU. Là, l'attendait un comité d'accueil du personnel social sanitaire pour lui montrer leur soutien indéfectible après ses deux jours de garde à vue par la brigade du pôle économique et financier de Bamako. Surprise de l'accueil, le DG du CHU Gabriel Touré s'effondra en larmes car il s'attendait à cette chaleureuse accueil de tout son personnel et il fut accompagné jusqu'à son bureau avec des éloges de sa bonne gestion du CHU et de sa lutte implacable contre la corruption...

En rappel : Le mardi 23 mai 2023, le monde hospitalier a appris avec stupéfaction la convocation du directeur général de l'Hôpital Gabriel Touré, Dr. Abdoulaye Sanogo, et son ex-comptable, Fankélé Traoré, par la Brigade du Pôle économique et financier du Tribunal de la Commune III. Et depuis, des informations vont bon train au sujet de cette soudaine convocation. En effet, pour éviter de nouvelles crises au sein de l'hôpital, après les séries de grèves qui l'ont secoué, ce dernier temps, le DG Abdoulaye Sanogo aurait payé les ristournes et les primes en question sur un fonds de l'hôpital dédié au département de Pharmacie. Un acte salubre pour le pays et de soulagement pour les travailleurs, mais qui est "contraire aux textes en vigueur". Ayant pris connaissance de cela, un syndicaliste, gestionnaire principal de la Pharmacie de l'hôpital, va porter plainte contre le DG pour avoir utilisé un fonds dédié à la pharmacie. C'est ainsi que le Pôle économique et financier s'est intéressé au dossier en convoquant ces deux personnalités de l'hôpital Gabriel Touré à la suite des enquêtes préliminaires.



"L'amitié, c'est ce qui vient au cœur quand on fait ensemble des choses belles et difficiles", c'est ce que dit Dr Mambe Touré, secrétaire général du comité syndical des travailleurs du CHU Gabriel Touré. Lui et ses camarades ont tenu à prouver à leur DG dès son retour triomphal au service de leur soutien indéfectible. Pour Mambe Toure et ses camarades, c'est à l'arrivée du DG Abdoulaye Sanogo que le CHU a pu s'acquitter de toutes ses dettes et mettre en place un système de gestion transparent pour éviter les détournements par certains agents et aussi permettre le partage équitable des ristournes. Encore plus avec lui, le salaire des contractuelles est payé à temps sans arriéré. À leur grande surprise, c'est cet honnête citoyen qu'on cherche à humilier, vilipender devant les juridictions car le Mali est ingrat envers ses honnêtes et patriotes citoyens.

Après son accueil chaleureux, le DG du CHU, Dr Abdoulaye Sanogo, a pu rencontrer et discuter avec certains de ses agents. Voilà ce qu'il leur a dit : « Je suis prêt à mourir pour mon pays. J'ai été formé par mon pays pour le servir, donc je suis prêt à tout donner à ma patrie pour qu'elle soit fière de moi, car je n'ai qu'une seule nationalité. Ces événements malheureux que j'ai vécus, il y a de cela quelques jours, faisaient partie de mon destin et cela ne nous découragera pas. Nous allons continuer à travailler dans la sincérité. Je reste toujours déterminé à travailler par amour et patriotisme, et en toute transparence, pour rehausser l'image du CHU Gabriel Touré. Restons toujours dans la dynamique de la transparence pour la gestion de notre CHU... »

Bokoum Abdoul Moini

CANAL+ : Une nouvelle tombola pour les abonnés !

La direction de Canal+ Mali a animé le mercredi 24 mai 2023 au siège de l'institution une conférence de presse. C'était en présence de plusieurs médias. L'objectif était d'informer le public sur la nouvelle tombola. Cette tombola couvrira du 25 mai au 18 juin 2023. Les abonnés de Canal Mali pourront gagner beaucoup de cadeaux.

Du 25 mai au 18 juin 2023, chaque jour il y aura 2 gagnants. Le premier gagnant remportera 1 mouton et le second 1 abonnement Evasion. Ensuite, du 19 au 30 juin 2023, il y aura également 2 gagnants par jour. Le premier gagnera un abonnement Tout Canal et le deuxième un abonnement Evasion +. Pour couronner le tout, il y aura un tirage au sort au cours duquel 1 abonné gagnera un billet d'avion Bamako-Dakar pour 2 personnes tout frais compris.

Le ton de cette conférence de presse a été donné par Fatoumata Sow, responsable communication de Canal + Mali. Elle a saisi cette

occasion pour remercier les hommes de médias pour leur promptitude. Elle a souligné lors de cette conférence que c'était la 2ème de l'année 2023. Selon elle, Canal+ Mali s'est fixé comme mission de faire plaisir à tous ses abonnés. C'est dans cette optique que la présente tombola a été lancée.

Seydou Tal, directeur de vente de Canal+ Mali, a abondé dans le même sens en indiquant que la satisfaction des clients est au cœur de toutes les actions de Canal+ Mali. Pour ce faire, il a annoncé que cette tombola est destinée à l'ensemble de la population malienne, notamment aux abonnés de Canal+. Selon lui, au cours de la période de la tombola, le décor est à 5000F à partir de la formule ACCESS. Normalement, il est à 10 000 FCFA, mais on le propose à 5 000 F. « Comme si cela ne suffisait pas, nous allons offrir la parabole et les accessoires. L'installation est offerte gratuitement aux abonnés à condition que ce soit installé par nos techniciens agréés. Nous

garantissons cette installation pendant 6 mois. L'abonné pourra se réabonner dès que son abonnement prendra fin en fonction de ses moyens. Nous avons une panoplie de formules d'abonnement qui lui permettront de s'abonner à la formule qu'il voudra. La période promotionnelle est du 25 mai au 30 juin 2023 », a-t-il annoncé.

Selon Yacouba Diallo, responsable de réabonnement de Canal+ Mali, Canal+ pense à ses clients en matière de réabonnement. « Nous allons lancer sur la même période une offre promotionnelle qui s'adresse à tous nos abonnés, qu'ils soient actifs ou inactifs. » Pour tout réabonnement, on offre 15 jours de tout Canal au client à sa dernière formule durant du 25 mai au 30 juin. Au 1er juillet, on lancera une nouvelle offre qui nécessitera d'offrir les chaînes Canal+ à 2000F seulement pour tous les abonnés qui sont sur la formule de base ACCESS. On ira sur 2 mois et 6 jours d'offres. Pendant les périodes de promotion, il y aura beaucoup d'offres, c'est-à-dire pour ceux qui ont l'habitude de payer 5000F, s'ils payent 7000F, ils auront toutes les chaînes Canal+ », a-t-il précisé.

■ Ibrahim Sanogo avec Mamadou Komina, (stagiaire)





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

YEREWOLO debout sur les remparts : Les forces de changement donnent carton rouge à la MINUSMA



Yéréwolo debout sur les remparts a organisé un meeting le jeudi 25 mai 2023 au palais des sports. L'événement a rassemblé beaucoup d'hommes politiques, d'activistes et d'associations. L'objectif était de demander le départ pur et simple de la MINUSMA du Mali.

Dans une déclaration lue par le porte-parole de Yéréwolo debout sur les remparts, le message est clair. Le mouvement sans langue de bois demande le départ de la MINUSMA. « En ce jour mémorable du 25 mai, par notre voix, les peuples d'Afrique rendent un vibrant hommage à nos aînés, mères et pères panafricains, à nos vaillants guerriers, résistants à la pénétration coloniale. Illustres hôtes venus de l'intérieur du pays, notamment des régions du nord, de partout en Afrique et de la diaspora. Le rappel profite aux croyants. Souvenons-nous ! Les différents pays qui forment notre continent, l'Afrique, le berceau de l'humanité,

jadis étaient des nations, mais, après, elles ont été détruites au profit de la colonisation. Au réveil de la nuit coloniale pour les indépendances, d'autres configurations territoriales ont été constituées sur et avec leurs débris accouchant des séquelles empêchant la marche de notre continent vers l'unité, la prospérité et le progrès », a-t-il fait savoir.

Il ajoute aussi : « À présent, il est de notre devoir d'endiguer avec élégance les conséquences néfastes nées de cette grande forme de barbarie contre l'humanité. La clé de voûte de nos pays hérités de l'ancien système colonial est l'unité pour mener le combat pour la liberté, la prospérité et le progrès dans la paix et dans la quiétude. Nous sommes aujourd'hui très inquiets face à ces défis majeurs à cause de la présence des forces onusiennes qui maintiennent nos pays dans les tenailles des guerres sans objet, sans fin. Cela à cause de la mafia mondialisée. Nos plus grands pana-

fricains, les vrais, n'avaient pas dédaigné dénoncer ces missions comme une menace contre notre continent. Pour preuve, déjà en 1961, au sujet de la présence de la MONUSCO au Congo, le très haut camarade, Son Excellence le président Modibo Keita avait prédit sans équivoque l'avenir et le devenir de nos différents États, si nous restons insouciantes et indifférents face à la question. Ainsi, il disait : « Nous sommes persuadés que ce qui sera mortel pour l'Afrique, donc pour nous tous, ça sera le développement de l'intervention étrangère. Or nous savons qu'un peuple ne peut accepter d'être humilié, de se sentir chaque fois sous la domination de la puissance étrangère d'un autre peuple. »

"C'est le cas actuel du Congo. Je dois vous dire personnellement que je suis très inquiet non seulement pour le Congo, mais aussi pour les États voisins et plus tard pour nous tous. Cette mobilisation humaine d'aujourd'hui n'est-elle pas la réponse à cette frayeur ? Pendant plus d'un demi-siècle, les peuples africains ne cessent de vivre les terreurs de ces interventions étrangères sous la bannière de l'Organisation des Nations Unies. La MINUSMA a été déployée au Mali dans une atmosphère de haute contestation, ce qui induit le rejet de cette mission par le peuple. Au fil du temps, les voix les plus autorisées et les institutions de la transition s'activent pour dénoncer les manœuvres clandestines de la MINUSMA sous le label « Droit de l'homme » ; source d'une véritable instrumentalisation contre les prouesses de nos FAMA dont la seule motivation est d'éteindre la flamme de la guerre imposée à notre pays depuis l'intervention franco-britannique en Libye. En clair, la MINUSMA est une fabrication française n'ayant pas la moindre prétention de résorber la crise montée de toute pièce par la France et ses alliés", a-t-il dénoncé.

Ibrahim Sanogo avec Mamadou Komina, (stagiaire)

Bamako-Paris : Une information judiciaire ouverte sur des adoptions frauduleuses

La justice française reproche à l'association Le Rayon de soleil de l'enfant étranger d'avoir été à l'origine des adoptions frauduleuses au Mali entre 1989 et 1996. Une magistrate a estimé prescrits certains des faits selon le journal Le Monde, et elle a accepté d'enquêter sur l'infraction de recel d'escroquerie.

Depuis mi-avril, la justice française a instruit une enquête sur la plainte de sept Français dénonçant leur adoption au Mali, organisée selon eux frauduleusement par une association habilitée. L'information a été relayée par l'Agence France-Presse (AFP) de source proche du dossier. Cette plainte avec constitution de partie civile, après une première plainte simple classée par le parquet de Paris, vise l'association Le Rayon de soleil de l'enfant étranger (RSEE), et une ancienne responsable locale, Danielle Boudault, pour des faits, révélés par Le Monde, qui se seraient produits entre 1989

et 1996, lesquels concernent des enfants nés au Mali entre 1984 et 1993.

Les plaignants accusent l'association et son ancienne responsable d'avoir « dupé les parents biologiques maliens (...) et les parents adoptifs français ». Après de longs démêlés procéduraux, une magistrate parisienne a estimé le 17 avril qu'une partie des faits reprochés était prescrite, mais elle a accepté d'enquêter sur l'infraction de recel d'escroquerie.

« Aucun élément ne permet de déterminer si cette infraction est prescrite, dans la mesure où l'association RSEE est toujours active et qu'il n'est pas établi que l'association ait cessé de détenir les fonds versés par les parents adoptifs français ou que ces fonds aient été réemployés au profit de tiers de bonne foi », souligne la juge, selon une ordonnance dont l'AFP a eu connaissance. Les plaignants, des

enfants adoptés, « ont subi un préjudice en voyant leurs liens de filiation bouleversés et en ayant été déracinés de leurs pays d'origine », note la juge.

« Laisser-aller »

« L'ouverture de cette information constitue un soulagement pour les victimes : après des années d'errements, la justice française semble enfin prendre la mesure des conséquences humaines et sociales du laisser-aller de l'adoption internationale », selon les avocats des plaignants, Mes Noémie Saidi-Cottier et Joseph Breham a rapporté par l'AFP.

Selon eux, le système mis en place par RSEE permettait en France une adoption plénière, mais qui n'était que temporaire du côté malien, conformément à une disposition prévue dans la loi de ce pays sous le nom « d'adoption-protection ». Les parents biologiques pensaient donc que ces adoptions ne dureraient que le temps des études de leurs enfants et que ceux-ci reviendraient au Mali par la suite. Dans d'autres cas, l'enfant était directement présenté comme abandonné à la justice malienne, qui prononçait leur adoption pleine, confirmée ensuite par la justice française.

Il convient de rappeler que déjà en 1993, les médias maliens avaient déjà relayé des soupçons similaires autour de cette association, d'une autre de ses antennes locales et d'ex-collaborateurs de Danielle Boudault. Le ministère des affaires étrangères a récemment retiré son habilitation à RSEE « en raison de ses activités passées ». L'association a confirmé sur son site qu'elle « cessera ses activités d'adoption internationale le 27 décembre 2023 » et qu'elle contestait cette décision.

De son côté, la justice malienne n'a pour le moment réagi au rebondissement que connaît cette affaire dite d'adoption frauduleuse au Mali.

■ Binadjan Doumbia





Rapport des Nations Unies sur les événements de Moura : à quel saint se vouer ?

Publié dans L'Indépendant du 26/05/23

Les auteurs dudit Rapport accusent l'armée malienne de viol des règles du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme pour avoir :

- ✓ violé les règles et principes du droit international humanitaire régissant la conduite des hostilités ;
- ✓ procédé à des exécutions sommaires, extra-judiciaires ou arbitraires de civil (plus de 500 personnes) ;
- ✓ commis des viols et autres formes de violences sexuelles (au moins 58 femmes et jeunes filles).

Le gouvernement du Mali a dénoncé « *avec véhémence, ce rapport biaisé, reposant sur un récit fictif et ne répondant pas aux normes internationales établies* » en précisant que les premiers éléments de l'enquête menée par la justice militaire malienne à la demande du gouvernement mettent en évidence l'hypothèse d'un affrontement ayant provoqué des morts par projectiles.

Alors, à quel saint se vouer ? Soutien inconditionnel à nos autorités de transition ou accablant de celles-ci ? Ni l'un, ni l'autre. Mais avant d'aller plus loin dans notre analyse, il importe déjà de rapporter les témoignages de populations de Moura sur la libération de la localité de la répression insoutenable par les djihadistes terroristes et de saluer les forces armées du Mali pour cela.

N'empêche que nous devons garder la tête froide et faire des analyses objectives en toutes circonstances avec comme seule boussole l'intérêt des Maliens, la survie du Mali et sa refondation tout en sachant que les autorités maliennes de transition peuvent faire l'objet de toutes sortes de manœuvres déstabilisatrices fomentées de l'extérieur.

Au cas où des crimes auraient été effectivement commis, si toutes les élites du pays et, notamment, toute la classe politique s'en tenaient à des déclarations de déni pur et simple, sans aller jusqu'au bout de la recherche de la vérité, nos compatriotes victimes auraient le sentiment d'avoir été abandonnés et trahis par toute la nation (sentiment d'abandon grandissant dans de nombreuses localités du centre et du nord du pays à la merci des terroristes jihadistes en raison de l'absence totale de l'Etat, depuis plus de dix ans dans certains cas).

Nous devons l'éviter car il n'y a pas un meilleur moyen de faire exploser l'unité nationale au profit des ennemis du Mali. Un État injuste adossé à l'impunité érigée en règle de gouvernance est le pire ennemi de la nation.

Nous devons être exigeants avec nous-mêmes et avec nos autorités dans cette recherche de la vérité pour savoir si des manquements graves ont effectivement eu lieu, s'ils ont été délibérément commis car tout le monde sait qu'il n'existe pas de guerre propre et encore moins dans ce genre de guerre asymétrique contre des ennemis invisibles cachés au sein des populations.

Dans la situation actuelle, cela passe par une collaboration étroite entre les autorités de l'État d'une part, et les forces vives de Moura et de la nation toute entière d'autre part, dans un processus ne souffrant d'aucune partialité.

Si des manquements graves et délibérés sont avérés aux termes de ce processus, nous devons exiger justice pour nos compatriotes victimes. C'est, me semble-t-il, le prix à payer pour la réconciliation nationale, l'unité nationale, l'estime de l'État de la part des populations victimes, leur confiance en sa capacité de rendre justice et, par conséquent, leur collaboration avec lui dans la lutte contre les djihadistes terroristes, collaboration sans laquelle il n'y a aucun espoir que nous gagnions cette guerre.

Mais, par ailleurs, nous ne devons jamais perdre de vue dans nos réactions que des enfants du pays mettent chaque jour leur vie en danger, et beaucoup d'entre eux la perdent, pour sauver la nôtre, nous permettre de vivre en citoyen libre, et permettre à nos dirigeants de gérer les affaires publiques en toute souveraineté.

Cela implique que nos réactions ne doivent en aucun moment être ressenties par notre armée dans l'exercice de ce noble combat comme un lâchage source de démoralisation et de démotivation car l'engagement et l'ardeur du soldat au combat sont des facteurs déterminants de victoire dans un conflit armé.

Notre réaction doit s'inscrire plutôt dans une démarche de préservation de l'honneur de notre armée, car une armée sans honneur est une armée sans âme, et une armée sans âme ne peut gagner aucune guerre. Réagir contre des manquements graves contraires aux règles de la guerre participe non seulement à préserver l'honneur de notre armée, mais aussi de la protection de nos troupes contre les mêmes manquements. Le soldat au combat n'a absolument pas intérêt à ce que tout soit permis, impunément, dans une guerre.

Le niveau de notre soutien à notre armée n'est pas dans les déclarations incantatoires à des fins opportunistes ; il est à chercher dans nos comportements de tous les jours, dans nos actions de tous les instants reflétant un engagement patriotique total, un attachement sans faille à notre destin commun de Maliennes et Maliens. Malheureusement, pendant que des soldats meurent au front pour que le Mali reste debout, une frange importante de ses élites travaille à son effondrement à travers un système de gouvernance dont le moteur est le « ta gnini » (reflexe égocentrique de maximisation de sa part sans souci de l'intérêt général).

On crie bruyamment en permanence « *souveraineté* », « *soutien à l'armée et à la transition* » tout en posant des actes de démolition de l'intérêt général, de l'intérêt national au profit des intérêts personnels mesquins. Cela n'est rien d'autres que du cynisme, de l'opportunisme et de l'imposture. En sortir est un devoir sacré, un passage obligé pour la survie du Mali. Continuons à travailler à cela avec courage, persévérance et détermination. Encore une fois, « *la seule guerre perdue d'avance est celle qu'on refuse de livrer* ».

Konimba Sidibé

Le livre Addis-Abeba : Un abreuvoir !



Le mémorial Modibo Keita a servi de cadre le mercredi 24 mai 2023 pour le lancement d'Addis-Abeba le serment. C'était en présence de Kadiatou Konaré, Aguibou S Diarra, Adama Samassekou et de plusieurs amoureux des lettres. Ce livre est un véritable creuset de savoirs.

Le livre, à travers des témoignages et des images, propose une balade dans Addis-Abeba, la capitale panafricaine, fruit de l'engagement ferme des chefs d'État à magnifier le combat de l'Éthiopie pour l'indépendance et la souveraineté. Car, si leurs discours ont baptisé l'OUA, ils ont aussi contribué à donner à Addis-Abeba une identité panafricaine, à la hisser au statut de capitale de l'Afrique.

Ce livre, véritable dédicace au panafricain, à cette quête commune d'unité et de fraternité tel un serment qui lie les générations d'hier à celles de demain, raconte l'histoire en puisant dans les archives de l'Organisation de l'Unité Africaine et celles de l'Union Africaine, afin que l'on se souvienne à jamais des visages et des mots qui ont tramé notre destin : le destin de l'Afrique unie, solidaire et fraternelle.

Plusieurs interventions ont ponctué le lancement de ce livre qui vient à point nommé pour éclairer la lanterne de plus d'un. Un vibrant hommage a été rendu aux pères de l'indépendance du Mali, feu Modibo Keita.

Aguibou Diarra, auteur du livre, s'est dit très heureux de lancer cet ouvrage au Mémorial Modibo Keita, haut lieu de l'histoire de notre pays. Dans son intervention, il a fait l'histoire de la création de l'Union Africaine. Le 25 mai 1963, l'Afrique à Addis-Abeba a fait le serment de faire l'unité Africaine. « Nous sommes le 25 mai 2023, qu'est-ce qui a été fait ? Qu'est-ce qui n'a pas été fait ? Vous trouverez la réponse dans notre livre. Ce livre relate tous les discours des 32 chefs d'États. Le livre a été travaillé par 3 personnes : moi, Kadiatou Konaré et Dr Ayélé de l'Éthiopie. Nous avons fouillé dans les archives de certaines personnes qui étaient dans la délégation de Modibo Keita à Addis-Abeba, dans les archives de l'Union Africaine et dans les archives des ministères des affaires étrangères. Nous étions à la recherche du devoir informatif et pédagogique pour informer la jeunesse africaine et les peuples africains », a-t-il précisé.

Pour sa part, Kadiatou Konaré, co-auteur du livre, a présenté succinctement le livre qui est dédié à la terre de l'Éthiopie. Connue pour sa profonde connaissance de l'histoire de l'Afrique, elle a émerveillé l'assistance par la qualité de son intervention. Elle a souligné que c'est un hommage à Addis-Abeba, la capitale panafricaine, mais aussi un hommage aux pères fondateurs. Artisans de l'unité africaine et artisans de la libération du continent. Pour leurs sacrifices et leurs engagements, une minute de prière a été accordée à leur mémoire.

Ce livre qu'on présente est un double hommage, c'est en effet ce qui reflète sur la couverture la fraîche muraille de l'Afrique avec les drapeaux des pays. "Visages des chefs d'États, en ce 23 mai 1963 jour de l'ouverture de la conférence des chefs d'États, c'est le grand rendez-vous, pour la première fois, depuis les indépendances tous les chefs d'États se rencontrent, sur cette terre où flottaient 32 drapeaux de 32 États", a-t-elle rappelé.

■ Ibrahim Sanogo avec Mamadou Komina, (stagiaire)

Vie associative : L'ACPACM porté sur les fonts baptismaux pour révolutionner l'art culinaire au Mali

Elle a été mise en route, à la faveur d'une Assemblée générale constitutive avec la participation d'un pays frère, le Burkina Faso, comme invité d'honneur.

Une santé souhaitable et équilibrée a besoin d'une bonne alimentation. Donc, pour que cela soit, il faut une cuisine saine qui rime avec notre santé. C'est ce qu'ont compris les professionnels de la restauration, en mettant en place une structure qui va les fédérer dorénavant. Ainsi, ils ont porté le week-end dernier, sur les fonts baptismaux, l'Association des chefs pour la promotion de l'art culinaire malien (ACPACM). C'était au Complexe culturel « Blomba ».

Pour le président Moumouni Souradje, l'ACPACM est une organisation des chefs de cuisine consciencieux, des restaurateurs professionnels, des pâtisseries qualifiés soucieux d'un Mali nouveau à travers sa culture et sa cuisine. Pour ce faire, l'ACPACM a besoin d'être accompagnée par les acteurs politiques, industriels et commerciaux. « Car nous sommes conscients du potentiel qu'a notre pays. Nous sommes issus d'un peuple noble riche en culture et en histoire. Mais malheureusement, on n'enseigne pas dans les règles de l'art », a déploré le président Souradje.

Avant d'ajouter que l'Association des chefs pour la promotion de l'art culinaire malien se penchera beaucoup sur ce problème qui permettra de redorer le standard de la gastronomie malienne tant sur le plan national et international. Aussi, « l'ACPACM a compris très tôt que c'est ensemble que l'on gagne et que le savoir est une mère sans rivage », a fait entendre Moumouni Souradje.

Poursuivant, le président de l'ACPACM dira que le savant cuisinier sait que tous les restaurateurs ne sont pas les mêmes mais qu'ils peuvent tous apporter quelque chose au sujet de ce noble métier. C'est fort de tout cela que « l'Association des Chefs pour la Promotion de

l'Art Culinaire Malien a jugé nécessaire de rassembler les hôteliers et restaurateurs dans une dynamique où chacun peut apporter sa contribution pour l'excellence de la restauration malienne », a expliqué M. Souradje en termes de bien-fondé de leur association.

Pour la représentante du ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, Mme Cissoko Habibatu Diawara, l'ACPACM a été mise en place pour faire la valorisation des plats, « made in Mali », en matière de gastronomie. Cela demandera à nos professionnels de l'art culinaire de s'appliquer davantage pour que nos plats soient représentatifs dans les grands hôtels, à travers le monde.

Quant à la directrice générale de Sahel industrie, Mme Touré Aminatou, l'ACPACM doit se

donner les moyens de valoriser la gastronomie malienne à travers des plats typiquement maliens. « Nous, en tant qu'industriels, notre accompagnement ne fera pas défaut pour l'aider à relever ce défi, tout en contribuant dans la mesure de nos possibilités à la transformation de nos plats. Cela pour qu'ils soient vendables partout dans le monde », s'est-elle justifiée son engagement auprès de l'ACPACM.

Cette assemblée constitutive de l'ACPACM a été également mise à profit pour faire la lecture des statuts et règlements de l'association.

A noter que l'ACPACM est créée pour promouvoir la gastronomie malienne tant sur le plan national qu'international.

Ki-Zerbo



Procès Ousmane Sonko : Son avocat Me Ciré Clédor Ly dénonce le complot



Me Ciré Clédor Ly, membre du Collectif de la défense de Ousmane Sonko dans l'affaire de viol, a réagi à la procédure adoptée par le procureur qui, selon lui, n'a pour mission que de condamner son client à tout prix. Il dénonce l'implication et la participation consciente de certains acteurs de la société au complot d'État ourdi contre le leader de Pastef. Au regard des errements du procureur sur le cumul réel d'infractions qui est juridiquement impossible, il déduit que l'objectif est de tout faire pour écarter Sonko de la compétition pour l'accession à la magistrature suprême.

Me Ciré Clédor Ly affirme que le procès du 23 Mai a fini de convaincre les plus réservés sur l'implication et la participation consciente de certains acteurs de la société au complot d'État ourdi contre le leader de Pastef, pour éliminer durablement ce dernier, non seule-

ment de toute fonction élective, mais également de toute fonction publique avec une mort civile civique et politique. Ce procès a également permis de se convaincre de la décadence de l'État qui ne se fixe aucune limite pour atteindre ses objectifs. En témoigne des arrestations et détentions abusives et arbitraires de tous ceux qui sont soupçonnés d'être contre le 3ème mandat.

Me Ciré Clédor Ly dénonce des atteintes aux droits de la presse libre et indépendante, les atteintes à la liberté de circulation, les atteintes à la liberté d'opinion et de critiques des institutions, les atteintes graves au droit de participer aux affaires publiques de son pays et de compétition aux élections, les atteintes à la vie privée et à l'intimité des personnes avec l'usage des réseaux sociaux dont les administrateurs peuvent être identifiés, les menaces et l'usage de violences avec l'utili-

sation d'une force disproportionnée contre la population civile sous le couvert de la protection de l'ordre public, le jugement d'une accusée sans l'assistance d'un avocat (de l'ouverture du procès à la mise en délibéré) pour jugement être rendu au 1er juin 2023, sacrilège suprême...

Selon ce membre du collectif de défense de Sonko, le réquisitoire du procureur de la République s'abaisse comme une demande d'abandon des charges contre le leader de Pastef. L'objectif de cette farce, selon lui, est de tout mettre en œuvre pour écarter de la compétition pour l'accession à la magistrature suprême le principal opposant du régime de Macky Sall.

Me Ciré Clédor Ly dénonce une procédure vicieuse, puisque l'acte d'accusation qui est l'ordonnance de renvoi du juge d'instruction fixe

définitivement et irrévocablement les limites de la saisine de la juridiction de jugement.

Il convient de souligner que l'accusé, Monsieur Ousmane Sonko, n'a jamais été entendu au cours de l'enquête sur des faits relatifs à la corruption de mineurs, ni du point de vue de la procédure ni de la technique juridique. Le juge d'instruction n'a pas provoqué une demande de supplétif et le parquet n'a pas pris de réquisitoire supplétif pour étendre les poursuites à la corruption de mineurs de moins de 21 ans. Seul le présumé viol et les menaces de mort ont fait l'objet de mise en accusation. Au nom de leur serment, les juges ne devraient pas suivre "le Procureur de la République dans ses errements" et devraient "acquitter les accusés et buter la politique hors du prétoire". Il estime que les présumées menaces de mort ne peuvent être poursuivies distinctement du crime de viol qui l'absorbe en tant qu'élément constitutif de l'infraction. Il justifie cela par le

fait que "le cumul réel d'infractions est juridiquement impossible en l'espèce". Selon lui, le juge d'instruction et le parquet ont manqué de sérénité et de discernement.

En ce qui concerne la disqualification du crime de viol en délit de corruption de mineurs, Me Ciré Cléodor Ly estime que cela "relève d'un sport intellectuel auquel aucun juge ne peut se livrer, surtout aux vues des éléments développés supra". Cependant, l'avocat fait remarquer qu'en droit criminel, chaque infraction protège une valeur sociale et que la disqualification comme la requalification ne se conçoit que sur la même échelle de la valeur sociale protégée. Par conséquent, les juges du 23 mai se trouvent dans l'impossibilité juridique de disqualification.

Conscient qu'il existe dans "chaque Nation, des juges qui préservent leur âme de toutes les tentations" et capables de "s'assumer et

de dire NON lorsque cela s'impose", Me Ciré Cléodor Ly a fait savoir que "les juges de Ndèye Khady Ndiaye, de Ousmane Sonko et de Adj Sarr sont déjà entrés dans l'histoire. Ce que l'histoire retiendra d'eux est différé au 1er juin 2023".

En attendant le procès du 1er juin qui engagera certainement le Sénégal, Ousmane Sonko marche sur Dakar. À la tête d'un convoi populaire à travers le pays, Sonko menace : "Je vous donne rendez-vous à Dakar, soit Macky Sall recule, soit on lui fera face pour en finir". "Le combat final, ça se passera où ? Ça se passera à Dakar", a-t-il proclamé devant des centaines de partisans exaltés devant sa maison de Ziguinchor. Démarrée depuis quelques jours, la "caravane de la liberté" longue de 500 kilomètres de trajet a déjà enregistré des arrestations de proches de Sonko.

■ Binadjan Dombia



Génocide Rwandais : Fin de cavale pour l'ex-policier Fulgence Kayishema



Après vingt-deux ans de fuite, l'ancien policier Fulgence Kayishema a été arrêté en Afrique du Sud. Il est accusé d'avoir participé à l'attaque de l'église de Nyange en avril 1994, lors de la sombre année du génocide rwandais.

Fulgence Kayishema faisait partie des fuyitifs rwandais recherchés depuis des années dans l'affaire du génocide au Rwanda. Il a été arrêté mercredi 24 mai 2023 dans une exploitation viticole proche de Paarl, à une soixantaine de kilomètres du Cap, en Afrique du Sud. Il habitait dans une maisonnette sous le faux nom de Donatien Nibashumba et possédait un faux passeport burundais. Les policiers ont dû perquisitionner son domicile pour que le fuyitif finisse par confirmer sa véritable identité. Vendredi, deux jours après son interpellation, Fulgence Kayishema a comparu devant un tribunal du Cap. Une seconde audience est prévue le 2 juin.

Depuis 2001, Fulgence Kayishema est recherché pour génocide, complicité de génocide, entente en vue de commettre le génocide et crimes contre l'humanité par le TPIR. Il est soupçonné d'avoir participé à la préparation et

l'exécution d'un « plan d'extermination de la population tutsie ». A 32 ans, il aurait épaulé les gendarmes et miliciens interahamwes venus « en finir ». Il aurait fourni de l'essence pour incendier l'église où s'étaient réfugiés près de 2 000 tutsis, puis aidé à déplacer les cadavres dans des fosses communes. Début avril 1994, la petite ville de Kivumu comptait 6 000 Tutsis pour 50 000 Hutus. Trois mois plus tard, pas un seul Tutsi n'avait survécu, selon l'accusation.

Le procureur du mécanisme chargé de la traque des derniers fuyitifs inculpés par le TPIR, Serge Brammertz, a dédié cette arrestation à la « mémoire des victimes et des survivants du génocide contre les Tutsis au Rwanda en 1994 ». Il a salué « la coopération de l'Afrique du Sud » et l'équipe opérationnelle « établie par le président Ramaphosa ». Pendant des années, Serge Brammertz avait dénoncé, devant le Conseil de sécurité des Nations unies, l'absence de coopération des autorités de Pretoria.

Mais tout a changé il y a un an. Au printemps 2022, Serge Brammertz rencontrait les autorités. Le président Cyril Ramaphosa ordonne

alors la mise sur pied d'une équipe spéciale. Formée d'une vingtaine d'enquêteurs, elle travaille main dans la main avec la « tracking team » du Mécanisme de l'ONU. Les équipes identifient les membres de la famille, analysent les déplacements des proches et les mouvements financiers.

Nous avons réussi à retracer tout son parcours depuis qu'il a quitté le Rwanda", explique le procureur Serge Brammertz. En 1994, Fulgence Kayishema a d'abord fui en République démocratique du Congo (RDC), puis dans un camp de réfugiés en Tanzanie, avant de se rendre au Mozambique, au Swaziland, au Kenya et enfin en Afrique du Sud. Il avait en sa possession plusieurs faux passeports, dont un du Malawi, deux du Burundi et un d'Eswatini (ex-Swaziland).

Selon Le Monde, pour comprendre le revirement de l'Afrique du Sud, il faut probablement remonter à 2012. À cette époque, les juges du TPIR ont décidé de se dessaisir de l'affaire Kayishema et de la renvoyer à la justice rwandaise. Le tribunal a été sommé par l'ONU de clore ses dossiers et plusieurs affaires, considérées comme les moins importantes, ont été renvoyées à des juridictions nationales. Parmi elles, l'affaire Fulgence Kayishema. Avec ce renvoi, un nouveau mandat d'arrêt a été émis, précisant que l'accusé devrait être extradé vers le Rwanda en cas d'arrestation.

Cependant, l'Afrique du Sud refuse d'extrader quiconque vers le Rwanda. Est-ce pour cette raison que Pretoria a refusé de coopérer avec le TPIR pendant plusieurs années ? Récemment, à la demande du procureur, les juges ont émis un nouveau mandat d'arrêt prévoyant le transfert de M. Kayishema au Mécanisme de l'ONU (TPIR) à Arusha, en Tanzanie. De là, il pourrait être remis à Kigali. Depuis 2020, cinq accusés ont été retrouvés, trois morts et deux vivants. Il reste trois fuyitifs en cavale.

■ Binadjan Dombia

Burkina Faso : Mohamed Bazoum s'inquiète du recours aux volontaires

Le président nigérien, Mohamed Bazoum, a exprimé ses préoccupations quant à l'utilisation de volontaires (VDP) par le Burkina Faso pour lutter contre les groupes terroristes. Dans une interview accordée au mensuel Jeune Afrique, Niamey remet en question la stratégie anti-terroriste du Burkina Faso. Selon lui, le recours aux volontaires pour la défense de la patrie n'est pas la bonne stratégie.

Ce n'est pas la première fois que Mohamed Bazoum critique ses voisins. En 2021, il avait affirmé qu'il serait très difficile de combattre le groupe djihadiste État islamique au grand Sahara (EIGS) tant que "l'État malien n'aura pas exercé la plénitude de sa souveraineté". Il avait également ajouté que "la situation actuelle au Mali a un impact direct sur la sécurité intérieure du Niger", des propos qui avaient suscité de vives critiques du côté de Bamako.

"Les VDP ne sont pas la solution"

Le président nigérien est catégorique. Selon lui, le Niger n'a pas choisi cette option pour lutter contre le djihadisme en raison de son expérience. Il a d'ailleurs mis en garde ses homologues burkinabè sur les dangers d'une telle stratégie.

Mohamed Bazoum estime que distribuer des armes à des civils pour lutter contre des terroristes les expose à de graves dangers en affrontant des combattants aguerris. De plus, il y a un risque que ces VDP, recrutés et formés à la hâte, commettent des abus et des crimes.

Le politologue Mounkaïla Mossi partage ce point de vue. Selon lui, la sécurité d'un pays est la mission de l'armée et non des milices d'autodéfense. "Faire la guerre est un art. Et c'est confié à l'armée. C'est une erreur d'impliquer des civils dans une guerre qui est vraiment compliquée, même sur le plan militaire. Pour faire la guerre, il faut aussi une stratégie militaire mais là c'est comme si on exposait les civils. Les violences vont juste s'accroître



(...) Et puis c'est très compliqué ensuite de procéder au désarmement. Vous avez vu l'exemple du Niger avec la création de groupes d'autodéfense, on a des cas pratiques qui montrent que c'est une erreur", assure-t-il.

Pour lutter contre les attaques terroristes récurrentes, par exemple à Tillabéri, dans la zone dite des "trois frontières" entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso, des milices d'autodéfense avaient été formées en vue d'assurer la sécurité de la région. À l'époque déjà, les critiques portaient sur les conséquences en matière de coexistence entre les différentes communautés.

Au Burkina Faso, les VDP sont souvent accusés de pillages et d'exactions ciblées sur des populations civiles.

Une nouvelle dynamique

Selon Daniel Kéré, politologue et enseignant-chercheur à l'Université Thomas Sankara au Burkina, chaque stratégie a ses forces et ses faiblesses et il est trop tôt pour dire si les volontaires civils sont une mauvaise option.

Selon Binadjan Dombia, il faudra attendre les résultats pour déterminer si la restauration du service militaire obligatoire au Burkina Faso est une initiative louable ou une erreur. Cependant, cette décision permettra de corriger les insuffisances actuelles et de ne plus avoir besoin de volontaires pour défendre la patrie. Tout le monde deviendra réserviste de facto et le corps des volontaires VDP sera supprimé. En attendant, le Burkina Faso continue de recruter des volontaires pour la défense de la patrie, avec au moins trois campagnes de recrutement déjà lancées pour renforcer les rangs de l'armée.

■ Binadjan Dombia

INFO FOOT : Le PSG et le Bayern remportent la Ligue 1 et la Bundesliga



Le Paris Saint-Germain et le Bayern Munich ont confirmé leur titre de champion ce week-end.

Le samedi 27 mai, à l'issue de la 37^{ème} journée de Ligue 1, le Paris Saint-Germain a fait match nul 1-1 contre Strasbourg et est devenu champion de France 2022-2023. Grâce à ce 11^{ème} sacre, le Club Rouge & Bleu est désormais le club le plus titré de l'histoire du championnat hexagonal.

Le Paris Saint-Germain est en tête du championnat de France depuis la première journée de Ligue 1 et est désormais assuré de le rester jusqu'à la fin de la saison, une performance jamais réalisée auparavant. Après les titres de 1986, 1994, 2013, 2014, 2015, 2016, 2018, 2019, 2020 et 2022, l'équipe de la capitale s'offre un record en remportant celui de 2023 : jamais un club français n'avait remporté onze fois le championnat.

Le Paris Saint-Germain est également le club le plus titré de l'Hexagone, toutes compétitions confondues. L'équipe première du Club fondé en 1970 compte désormais 48 trophées, dont 30 depuis l'arrivée de Qatar Sports Investments en 2011.

Le Bayern Munich a remporté le championnat sur le fil lors de la dernière journée de Bundesliga. Le Borussia Dortmund était déjà assuré du titre avant le coup d'envoi, mais le

Bayern Munich a ouvert le score à Cologne grâce à une merveille de frappe enveloppée de Kingsley Coman (8e). Le leader a ensuite cédé par deux fois en première période face à Mayence. D'abord sur une tête au premier poteau signée Hanche-Olsen, qui a coupé un corner (0-1, 15e), puis suite à une autre tête d'Onisiwo, qui a profité d'une erreur de marquage pour doubler le score sur un centre de Lee (0-2, 24e). Entre ces deux réalisations, Sébastien Haller a raté un penalty (19e) qui aurait pu permettre à son équipe de sortir la tête de l'eau.

Balayé par Manchester City en quart de finale de la Ligue des Champions en avril dernier, l'équipe de Benjamin Pavard a montré une fragilité inhabituelle. Éliminé dès les quarts de

finale de la Coupe d'Allemagne contre Fribourg, le Bayern n'a jamais réussi à imposer sa force collective, qui était pourtant le symbole de sa réussite ces dernières années. Orphelin de Robert Lewandowski, parti au Barça l'été dernier, le club allemand a eu du mal à trouver ses marques sur le terrain, malgré les arrivées de Sadio Mané, Matthijs de Ligt et Mathys Tel.

Avec cinq défaites en championnat et une forte contestation de la part du Borussia Dortmund, le conseil d'administration du Bayern a finalement décidé de se séparer de Julian Nagelsmann. Thomas Tuchel, attendu comme l'homme du renouveau, a rapidement montré ses limites. Froissé par des scandales internes, comme l'altercation entre Sadio Mané et Leroy Sané, l'ancien entraîneur du PSG n'a jamais vraiment réussi à redorer le blason des Bavarois. Malgré tout, Tuchel restera l'homme du 33^{ème} titre en Bundesliga, évitant ainsi une saison blanche aux joueurs de l'Allianz Arena. Un dénouement heureux avant de se projeter sur un été décisif pour l'avenir du club.

Après avoir remporté les titres de 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022, le Bayern Munich soulève donc son onzième titre consécutif. Une performance remarquable qui vient éclaircir une période difficile pour le club.

Aichatou Sanogo





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous concentrer sur les tâches professionnelles demande de gros efforts de votre part, mais êtes-vous prêt à les faire ? Dans votre esprit, un coup c'est oui, un coup c'est non, impossible de vous positionner. Vous attendez une main tendue.

En bon signe de Feu, difficile de ne pas avoir envie de flamber, et de faire des grosses dépenses, sauf qu'il va falloir vous raisonner cher natif, si vous ne voulez pas voir vos comptes grimper rapidement dans le rouge. Essayez d'économiser.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les rapports risquent d'être tendus entre collègues. Le carré Mars/Uranus vous met dans un état de surexcitation importante, et un inhabituel manque de contrôle peut vous surprendre. Ne laissez pas votre tempérament colérique prendre le dessus.

La maîtrise de vos finances est, comme d'habitude, parfaite ! Mais aujourd'hui, votre générosité est bien visible. Vous n'avez qu'une envie, celle de gâter vos proches. Vous êtes dans l'échange, mais sans excès, et c'est pour ça qu'on vous apprécie autant.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous aurez une masse de travail à effectuer, mais cela ne vous fera pas peur. Bien au contraire, cela vous permettra de vous concentrer et de prendre de l'avance sur les dossiers que vous aurez à traiter. Vous serez fier de vous en fin de journée.

Vous aurez envie de vous constituer un bas de laine pour y mettre vos économies avec la Lune dans votre secteur II. Vous n'aurez peut-être pas grand-chose à y déposer, mais en faisant le calcul, quelques euros par-ci, par-là et il finira par grossir.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous fuyez les ambiances moroses et les personnes qui ne sont pas de bon conseil. Au travail rien n'est facile aujourd'hui, mais vous décidez de prendre sur vous, car vous avez pas mal de dossiers à finaliser. Une nouvelle proposition se prépare.

Il n'y a pas mal de mouvements sur vos comptes, cher natif, entre les dépenses, les charges du quotidien et les échéances, une certaine surveillance est exigée. Vous bloquez un moment dans la journée pour mettre à jour votre comptabilité.



Lion (22 juillet - 23 août)

Des doutes pourraient facilement s'installer, mais vous ne vous démotivez pas pour autant. Vous pourriez conclure une affaire ou signer un nouveau contrat. Aujourd'hui, il est important de montrer votre envie d'évolution et votre détermination.

Si vous envisagez de faire un petit voyage très prochainement, cher Lion, c'est que vos finances le permettent. Vous êtes prêt à faire énormément d'efforts (si besoin) pour mettre un peu d'argent de côté en prévision d'un projet vacances.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les relations professionnelles sont excellentes, et votre communication parfaite, comme toujours. Cela contribue à améliorer votre perfectionnisme inné, votre intelligence est ainsi employée avec toutes ses capacités. Tout va pour le mieux !

Vous pourriez recevoir une petite somme d'argent inattendue, une prime, ou un remboursement. Quoi qu'il en soit, cela risque de vous apporter plus de contrariétés que de plaisir. Prenez-le avec désinvolture, et ne cherchez pas le pourquoi du comment !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ferez votre travail de façon concrète et terre-à-terre, sans chercher à vous démarquer par une quelconque originalité. Cela vous permettra de mettre de l'ordre dans vos affaires courantes, de finaliser des dossiers en suspens et d'être enfin à jour.

Avec Jupiter en embuscade, vous n'aurez pas le droit à l'erreur, car tout pourrait prendre des proportions insoupçonnées. Un retard de paiement, une dette non remboursée et vous frôlez le rouge. Une rigueur absolue pourra vous tirer d'affaire.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Dans le travail quelques divergences d'opinions pourraient vous faire perdre du temps. Aujourd'hui, vous devez faire face à divers petits désagréments, cependant, votre volonté et votre force de caractère vous aident à aller de l'avant. Financièrement la journée s'annonce mitigée. Vous ne faites pas d'affaires et la situation n'est pas critique non plus. À part vos revenus professionnels, il n'y a pas d'autres rentrées d'argent prévues sur vos comptes. Surveillez votre gestion.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vos activités se portent bien, vous êtes concentré sur vos objectifs, rien ne peut vous en détourner. Vos qualités sont mises en avant, vos collaborateurs s'appuient sur vos idées. Avec détermination, vous parvenez à réaliser vos ambitions.

Vos revenus sont à la hausse, vous vendez un bien, immobilier ou automobile, vous profitez de cette transaction pour placer un peu d'argent de côté. Pour éviter des éventuels soucis financiers, vous pensez à faire fructifier les bénéfices.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Avec une communication et un relationnel parfaits, vous parvenez à concilier actes et idées. Votre détermination et votre sérieux sont au top, vous réussissez à convaincre tous vos collaborateurs de votre efficacité, ils ont foi en vous. C'est un sans faute !

La conjonction Mars/Saturne va rentrer dans le domaine des finances, et reliée à Vénus, tout porte à croire que la maîtrise de votre budget sera excellente ! Aucun faux pas aujourd'hui, avec même des rentrées d'argent qui sont peut-être à prévoir.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Plus discipliné dans vos objectifs, vous chercherez à élargir vos connaissances, à étayer votre CV, si vous êtes en recherche d'emploi. Hyper motivé, vous aurez conscience que la réussite se construit pierre après pierre avec patience et détermination.

Avec Mercure en Poissons, vous pourrez vous servir de votre flair pour trouver des astuces, dégouter de bonnes affaires et trouver des plans intéressants. Vous aurez d'excellentes nouvelles avec un rendez-vous pour obtenir un accord financier..



Poisson (19 février - 21 mars)

Certaines planètes pourraient vous compliquer la vie aujourd'hui. Rien n'est facile au travail. Ce n'est pas pour autant que vous ne faites pas d'efforts, vous avez besoin de vous prouver des choses, seulement vous vous dispersez un peu trop.

Un petit conseil, cher Poissons, si vous ne souhaitez pas mettre vos comptes en péril, organisez-vous différemment avec la gestion de votre argent. C'est une situation d'urgence qui s'impose, il faut agir vite. Ne cherchez pas d'excuses.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



Kamena lève le voile!

1274 **Malikilé**



Les enfants de Badalabougou servis

1275 **Malikilé**



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

1276 **Malikilé**



La grosse arnaque!

1277 **Malikilé**



242 filles et femmes installées

1278 **Malikilé**



De quoi ont peur les pays de la zone franc?

1279 **Malikilé**



Moutage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM

1280 **Malikilé**



Les travaux débudent aujourd'hui!

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23